



GRAND EST
FORMATION

Le cahier des

FORMATIONS SYNDICALES

en Lorraine

2018

CAHIER ÉDITÉ PAR LA CFDT LORRAINE. • DIRECTEUR DE PUBLICATION: A. GATTI • CONCEPTION ET IMPRESSION: CIDP - www.cidp.info

PHOTO: L. STIEFFAIRE



ICEFS

LES OUTILS DU
MILITANT CFDT



ISEFOJ

ÉDITION DU 8 NOVEMBRE 2017



Vous avez dans les mains le **premier** catalogue de formation syndicale de la CFDT Grand Est et le **dernier** de la CFDT Lorraine. Il cherche à répondre via 45 types de formations aux besoins des équipes CFDT sur le territoire et aux enjeux du moment. 2018 sera à la fois la première année de la CFDT Grand Est, l'année de préparation des élections dans les fonctions publiques, l'année du Congrès confédéral, l'année de mise en place des IRP transformées par les Ordonnances travail.

C'est la première offre de formation syndicale de la CFDT Grand Est. En effet, dès le 1^{er} janvier 2018 et après le Congrès constitutif des 6 et 7 décembre 2017, le **Grand Est sera le nouveau périmètre de l'interprofessionnel en région.** Nous le savons bien, même si un gros travail de préparation a eu lieu, c'est après le Congrès que tout commencera, qu'il faudra nous organiser pour mettre en œuvre nos bonnes résolutions. Il va nous falloir apprendre à travailler collectivement sur ce nouveau périmètre, mutualiser les expériences, chercher à maintenir et à développer un travail en proximité des structures et des syndicats. Et comme tout cela demande du temps, le choix a été fait de maintenir pour l'année 2018 une offre de formation syndicale différente en Alsace, en Champagne-Ardenne et en Lorraine. D'où ce dernier catalogue formation syndicale en Lorraine. **Mais ces offres spécifiques ne doivent pas nous empêcher de faire vivre la CFDT Grand Est.** Aussi les conditions selon lesquelles les équipes syndicales pourront avoir accès à l'ensemble de l'offre formation disponible en Grand Est seront précisées aux syndicats dans les semaines qui viennent.

Pour ce qui est des équipes lorraines, les conditions d'accès et notamment les conditions financières sont précisées dans le document pour chaque formation proposée. Il y a 18 formations avec une participation financière du syndicat, 13 formations complètement prises en charge par l'URI Grand Est et 13 qui bénéficient d'un financement extérieur (entreprise, CE, IRT, Agefiph...). Ce sont donc **26 formations qui sont proposées gratuitement** aux syndicats.

Quant aux intitulés et aux contenus, ils tiennent compte des profonds changements annoncés dans le fonctionnement des IRP du secteur privé avec la fusion des CE/DP/CHSCT dans une instance unique, le **Conseil Social et Économique.** Pour vous aider à vous y retrouver, des journées d'informations vous seront proposées dès le début 2018 sur chaque département. Retrouver les dates et lieux de ces rencontres page 6. Une explication spécifique est proposée page 23 sur le nouveau paysage des IRP et sur le calendrier de mise en œuvre de ces transformations.

Enfin, dans ce catalogue ou via les formations contractualisées, **un effort particulier sera mis pour accompagner les politiques de développement et de renouvellement générationnel dans le privé et dans le public.** Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser à votre correspondant départemental et aux délégués régionaux. Vous trouverez leurs coordonnées page 24.

Dans la période, la formation syndicale a un rôle primordial, celui d'outiller les militant·e·s et les adhérent·e·s afin qu'ils puissent peser sur les transformations qui s'annoncent, dans l'entreprise, dans la CFDT, dans la société. **Bon engagement à toutes et à tous dans la réussite de ce vaste et passionnant projet.**

Dominique TOUSSAINT





CONNAÎTRE LA CFDT

	Délégué syndical	DP ou CSE - de 50	CE ou CSE + de 50	CHSCT ou Com. HSCT	Resp. conditions W	Défenseur, CPH, CS	Secrétaire de section	Militant secteur public	n° de page
● Accueil et bienvenue à la CFDT									5

RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL - MIXITÉ ET DIVERSITÉ

● Journée de sensibilisation au repérage des futur-e-s militant-e-s									5
---	--	--	--	--	--	--	--	--	---

LES PREMIÈRES FORMATIONS POUR EXERCER SON MANDAT DANS L'ENTREPRISE

● Le Comité Social et économique : première info, premiers constats									6
● Rôle du Délégué-e du Personnel ou CSE de moins de 50 salarié-e-s									6
● Rôle du Délégué-e Syndical-e, Secrétaire de section									6
● L'élue au Comité d'Entreprise ou au CSE de plus de 50 salarié-e-s									6
● L'élue CFDT au CHSCT ou à la commission HSCT									6

POUR APPROFONDIR L'EXERCICE DU MANDAT

● Animer la section syndicale									7
● Code du Travail et action syndicale									7
● Les règles et techniques de négociation dans le public									7
● Élaborer le plan de formation du syndicat									7
● Le cadre de la négociation dans le privé suite à la Loi travail									7

TRAVAIL : SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

● Formation économique de l'élue au CE ou au CSE									8
● La GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)									8
● P.S.E. / Fusion / Restructurations : comment agir face au risque de restructuration de l'entreprise ?									8
● Les nouveaux droits à la formation professionnelle - outil de sécurisation des parcours									8

TRAVAIL : SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

● Élu-e-s au CHSCT ou à la commission HSCT - niveau 2									9
● Arbre de faits, arbre des causes									9
● Le document unique									9
● Négocier la qualité de vie au travail en entreprise									9
● Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le secteur privé									9
● Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le secteur public									10
● Les risques psycho-sociaux									10
● AT-MP, inaptitude dans le public									10
● Le médecin du travail et actions de prévention									10
● Intégration ou maintien en emploi des travailleur-euse-s handicapé-e-s. Quel TH dans l'entreprise ?									10
● Élaborer un projet pour favoriser l'emploi des travailleur-euse-s handicapé-e-s dans l'entreprise									10

LES FORMATIONS JURIDIQUES

● Panorama des sujets traités par les Conseils de Prud'hommes									15
● Conseiller-ère prud'hommes CFDT en bureau de conciliation et d'orientation									15
● Le raisonnement juridique et la rédaction de décisions, ordonnances et jugements									15
● Les référés									15
● Actualité du défenseur CFDT devant les Prud'hommes et en Cour d'Appel									15
● Actualités jurisprudences									15
● Conseiller-ère du salarié									16

SE DÉVELOPPER ET SE STRUCTURER

● Proposer l'adhésion									16
● Agir pour... le développement									16
● Adhérent-e CFDT bientôt en retraite									16
● Agir pour... structurer le syndicat									17
● Agir pour... Structurer la section									17
● Trésorier syndical									17
● Gasel - Niveau 2									17

COMMUNIQUER

● Expression orale									18
● Expression écrite									18
● Nouveaux médias numériques : quelle utilisation syndicale ?									18
● Informatique									18

La marche à suivre pour s'inscrire à une formation / Légende et glossaire									4
---	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Calendrier des formations syndicales 2018									11-14
---	--	--	--	--	--	--	--	--	-------

Modalités pratiques									19
---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Bulletins d'inscription									20-21
-------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	-------

Modèle de lettre de demande de congé									22
--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Comité Social et Économique : quand y passer ?									23
--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Vos contacts formation en Lorraine									24
------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	----

La marche à suivre pour s'inscrire à une formation

Inscription électronique

(à utiliser en priorité)

1. Rendez-vous sur www.cfdtgrandestformation.net
2. Choisissez la page **Lorraine**. Une fenêtre d'identification apparaît :
 - saisissez l'identifiant (ou nom d'utilisateur) en **majuscule**,
 - puis le mot de passe en **minuscule**,
 - puis cliquez sur **Connexion** ou **OK***.

Authentification requise

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Sur la page d'accueil, se trouvent les icônes pour une inscription en ligne : **remplissez** le formulaire et **validez**.

3. **L'inscription arrive directement au secteur Formation**. C'est lui qui s'occupe d'obtenir la validation du syndicat.
4. **Vous recevez par mail une confirmation de votre inscription**.
5. **1 mois avant la formation, vous recevez une convocation** avec l'adresse exacte du lieu de formation et le programme.

* L'intitulé du bouton peut varier en fonction de votre navigateur.



Pour un accès direct, flashez ce QR Code



Dans le même temps et SANS ATTENDRE LA RÉPONSE DU SECTEUR FORMATION, vous devez déposer une demande de congé formation auprès de votre employeur, au minimum 30 jours avant le début de la formation (voir modèle de lettre page 22).

Pensez à vous assurer que votre demande a bien été reçue. Le mieux est de demander un récépissé qui atteste de la demande.

Inscription papier

(à éviter autant que possible)

1. **Remplissez le bulletin d'inscription** correspondant à la formation souhaitée (voir modèles p. 20 et 21).
2. **Envoyez-le à votre syndicat professionnel** qui doit valider l'inscription. C'est le syndicat qui ensuite transmet le bulletin d'inscription au service Formation. Si votre inscription ne peut être prise en compte (plus de place, formation annulée), le secteur Formation vous recontacte au plus vite pour vous en informer.
3. **1 mois avant la formation, le secteur Formation vous envoie une convocation** avec l'adresse exacte du lieu de la formation et le programme.



PHOTO: D. TOUSSAINT

◆ LÉGENDE ET GLOSSAIRE

<p>NOU-VEAU Nouvelle formation.</p> <p>MAJ Ordonnances Contenu de la formation mis à jour suite aux Ordonnances du 22 septembre 2017.</p> <p>Agefiph Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées</p> <p>AT Accident du Travail</p> <p>BCO Bureau de Conciliation et d'Orientation</p> <p>BDES Base de Données Économiques et Sociales</p> <p>CE Comité d'Entreprise</p> <p>CFESS Congé de Formation Économique, Sociale et Syndicale</p>	<p>CHSCT Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail</p> <p>CNAS Caisse Nationale d'Action Sociale</p> <p>CPH Conseil de Prud'Hommes</p> <p>CS Conseiller-ère du salarié</p> <p>CSE Comité Social et Économique</p> <p>DP Délégué-e du Personnel</p> <p>DS Délégué-e Syndical-e</p> <p>DU Document Unique</p> <p>DUP Délégation Unique du Personnel</p> <p>EP Égalité Professionnelle</p> <p>GPEC Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences</p> <p>HSCT Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail</p> <p>ICEFS Institut Confédéral d'Études et de Formations Syndicales</p>	<p>IRP Instances Représentatives du Personnel</p> <p>IRT Institut Régional du Travail</p> <p>ISEFOJ Institut Syndical d'Études et de Formations Juridiques</p> <p>MP Maladie Professionnelle</p> <p>PréAO Présentation Assistée par Ordinateur</p> <p>PSE Plan de Sauvegarde de l'Emploi</p> <p>QVT Qualité de Vie au Travail</p> <p>RPS Risques Psycho-Sociaux</p> <p>RSS Représentant de Section Syndicale</p> <p>SCPVC Service Central de Perception et de Ventilation des Cotisations</p> <p>SPP Sécurisation des Parcours Professionnels</p> <p>TH Travailleur-euse Handicapé-e</p> <p>UCR Union Confédérale des Retraité-e-s</p>
---	--	---

● ACCUEIL / BIENVENUE À LA CFDT

Public

- Nouveaux-elles adhérent-e-s, nouveaux-elles militant-e-s.

DURÉE
2
jours

Objectifs

- Connaître et comprendre le fonctionnement de la CFDT, de la Section à la Confédération, avec un point tout particulier sur le lien adhérent-e/section/syndicat.

Lieux et dates

MEURTHE-ET-MOSELLE	15-16 FÉVRIER 2018
MEUSE	26-27 MARS 2018
MOSELLE	17-18 MAI 2018
VOSGES	11-12 OCTOBRE 2018
MEURTHE-ET-MOSELLE	8-9 NOVEMBRE 2018
MOSELLE	10-11 DÉCEMBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19).



Formation **INDISPENSABLE** à tout-e militant-e qui veut mieux se repérer dans le réseau CFDT. Cette formation peut aussi être proposée en co-animation syndicat/secteur formation. À la demande, peuvent être organisées des journées ou des demi-journées d'information à destination des salarié-e-s (voir modalités de la contractualisation page 18).

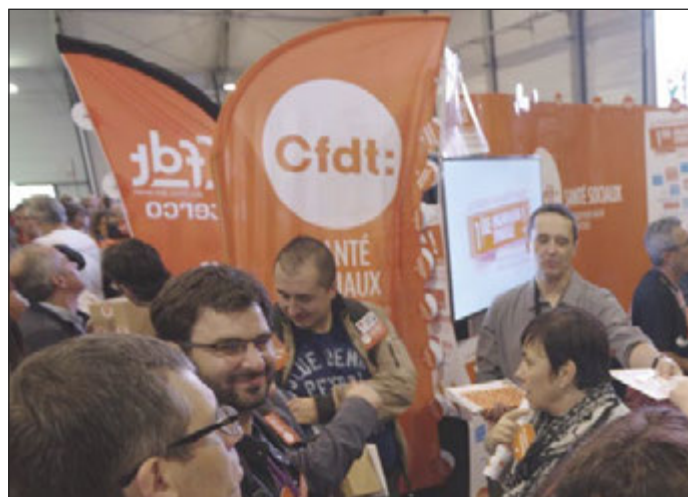


PHOTO: G. GUILLEMINAULT

RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL MIXITÉ ET DIVERSITÉ

● JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES FUTUR-E-S MILITANT-E-S

Public

- Les responsables de collectifs, syndicats, sections et structures, idéalement plusieurs d'un même collectif.

DURÉE
1
jour

Objectifs

- Découvrir des éléments de méthode et les outils disponibles.
- Expérimenter via des mises en situation.
- Pouvoir partager des retours d'expériences.

Lieux et dates

À LA DEMANDE DU SYNDICAT OU DE LA STRUCTURE

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19).



PHOTO: J. STIRN

● LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE: PREMIÈRE INFO, PREMIERS CONSTATS

Public

- Militant·e·s d'entreprise, DS, élu·e·s.

NOU-
VEAU

Formation réalisée
en partenariat
avec Syndex.

DURÉE
1
jour

Objectifs

- Appréhender les incidences des ordonnances dans les entreprises.
- Quelles conséquences pour les actuel·le·s et futur·e·s élu·e·s ?

Lieux et dates

NANCY	15 JANVIER 2018
BAR-LE DUC	16 JANVIER 2018
METZ	17 JANVIER 2018
ÉPINAL	18 JANVIER 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19).



● RÔLE DU DÉLÉGUÉ·E DU PERSONNEL OU CSE DE MOINS DE 50 SALARIÉ·E·S

Public

- Nouveaux·elles et futur·e·s élu·e·s Délégué·e·s du personnel, titulaires et suppléant·e·s.

MAJ
Ordon-
nances

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Identifier les fonctions et missions du Délégué du personnel ou de la Délégation du personnel dans un CSE.
- Savoir utiliser les outils à disposition, dont le Code du travail.
- Savoir élaborer, exprimer puis tenir une revendication.

Lieux et dates

VOSGES	14-15-16 MARS 2018
MOSELLE	28-29-30 MAI 2018
MEUSE	19-20-21 SEPTEMBRE 2018
MEURTHE-ET-MOSELLE	14-15-16 NOVEMBRE 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.



● RÔLE DU DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E, SECRÉTAIRE DE SECTION

Public

- Nouveaux·elles et futur·e·s Délégué·e·s syndicaux·ales et Secrétaire·s de sections syndicales.

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Appréhender le rôle et les missions du Délégué syndical ou du Secrétaire de section dans la CFDT.
- S'entendre sur la notion de mandatement.
- Animer une section.
- S'enquérir des réalités vécues et subies par les salariés ou les agents, faire vivre le syndicalisme d'adhérents.
- Anticiper l'avenir économique de l'entreprise, de l'administration.
- Organiser les revendications en s'inspirant de la politique générale de la CFDT.
- Communiquer pour faire adhérer.
- Appréhender la négociation pour répondre à une demande partagée des salariés et des agents.

Lieux et dates

LORRAINE SUD, NANCY	26-27-28 MARS 2018
LORRAINE NORD, METZ	12-13-14 NOVEMBRE 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.



● L'ÉLU·E AU COMITÉ D'ENTREPRISE OU AU CSE DE PLUS DE 50 SALARIÉ·E·S

Public

- Nouveaux·elles élu·e·s au Comité d'Entreprise, titulaires et suppléant·e·s dont le mandat se termine au 31/12/2019.
- Nouveaux·elles et futur·e·s élu·e·s au Comité Social et Économique dans les entreprises de plus de 50 salariés, titulaires et suppléant·e·s.

MAJ
Ordon-
nances

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Identifier les fonctions et missions de l'élu au Comité d'Entreprise ou au Comité Social et Économique.
- Repérer les moyens et le fonctionnement de l'instance.
- Distinguer les budgets.
- Définir des priorités revendicatives en lien avec la section.

Voir aussi la
formation économique
de l'élu·e CE, page 8.

Lieux et dates

MOSELLE	5-6-7 FÉVRIER 2018
MEUSE	23-24-25 MAI 2018
MEURTHE-ET-MOSELLE	24-25-26 SEPTEMBRE 2018
VOSGES	21-22-23 NOVEMBRE 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.



● L'ÉLU·E CFDT AU CHSCT OU À LA COMMISSION HSCT

Public

- Membres du CHSCT ou de la Commission HSCT, secteur privé et Fonction Publique Hospitalière.

Objectifs

- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CHSCT ou de la Commission HSCT et ses missions.
- Savoir utiliser les outils à sa disposition.
- Connaître les différents partenaires et le réseau CFDT.
- Savoir impulser une politique de prévention qui tient compte des risques identifiés, en lien avec la section.

MAJ
Ordon-
nances

DURÉE
3+2
jours

Lieux et dates

MOSELLE	24-25-26 JANVIER + 12-13 MARS 2018
MEURTHE-ET-MOSELLE	11-12-13 JUIN + 6-7 SEPTEMBRE 2018
VOSGES	24-25-26 SEPTEMBRE + 8-9 NOVEMBRE 2018
MEUSE	05-06-07 NOVEMBRE + 13-14 DÉCEMBRE 2018

Tarifs

Prise en charge par l'employeur selon les tarifs et modalités du décret annuel.



● ANIMER LA SECTION SYNDICALE

Public

- DS et Secrétaire de section, futur-e-s DS et secrétaires de section.

DURÉE
2x2
jours

Objectifs

- Savoir animer un collectif de militant-e-s.
- Savoir déléguer et organiser la délégation.
- Travailler les liens syndicat/section/mandaté-e-s.
- Faire le lien avec les axes des Congrès.

Lieu et dates

METZ	14-15 MAI 2018
	+ 24-25 SEPTEMBRE 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19. €

● CODE DU TRAVAIL ET ACTION SYNDICALE

Public

- Tout-e militant-e devant utiliser le Code du travail, et donc en premier lieu, tout-e militant-e du secteur privé.

DURÉE
2
jours

Objectifs

- Comprendre et utiliser les sources du droit du travail, dont le Code du Travail dans le cadre de son mandat.
- Faire le lien avec l'action et la stratégie syndicale.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	19-20 AVRIL 2018
NANCY	18-19 OCTOBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT. ✕



PHOTO: D. TOUSSAINT

Formation CHSCT de 5 jours en 2 sessions

Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation (formulaires sur le site cfdtgrandestformation.net/lorraine).

Pour les militants d'entreprise de - 300 salariés, poser 2 jours Congés de Formation Syndicale en plus des 3 jours CHSCT.

En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT Grand Est.

● LES RÈGLES ET TECHNIQUES DE NÉGOCIATION DANS LE PUBLIC

Public

- Secrétares de sections, militant-e-s du secteur public.

DURÉE
2
jours

Objectifs

- Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord.
- Préciser le cadre de la négociation dans le public.

Lieu et dates

NANCY	19-20 FÉVRIER 2018
--------------	---------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19. €

● ÉLABORER LE PLAN DE FORMATION DU SYNDICAT

Public

- Exécutif ou Bureau de syndicat.

DURÉE
1
jour

Objectifs

- Appréhender le contexte et les enjeux de la formation syndicale.
- Pouvoir faire un état des lieux de l'accès à la formation syndicale sur un champ professionnel et territorial.
- Appréhender la démarche de construction du plan de formation du syndicat.
- Mieux repérer les acteurs de la formation syndicale pour pouvoir les solliciter.
- Cette formation est chaque fois que possible co-animée fédération / URI Grand Est.

Lieux et dates

À LA DEMANDE

Tarifs

A contractualiser entre le syndicat, l'URI et la fédération. €

● LE CADRE DE LA NÉGOCIATION DANS LE PRIVÉ SUITE À LA LOI TRAVAIL

Public

- Équipe amenée à négocier dans son entreprise, dont la-le DS.

MAJ Ordonnances

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Connaître les dispositions qui s'imposent aux employeurs en termes de négociation (périodicité, thème, déroulement).
- Connaître les nouvelles dispositions issues des ordonnances Macron s'appliquant aux IRP. Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY	7-8-9 FÉVRIER 2018
NANCY	20-21-22 JUIN 2018
METZ	15-16-17 OCTOBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT. ✕

● FORMATION ÉCONOMIQUE DE L'ÉLU-E AU CE OU AU CSE

Public

- Élu-e-s au CE ou CSE.
- Délégué-e-s du personnel au Comité Social et Économique ayant suivi le stage *L'élu-e au CE ou au CSE de plus de 50 salariés* (voir page 6).

MAJ Ordonnances

DURÉE
3+2
jours

Formation réalisée par SYNDEX, cabinet d'expert-comptable, partenaire privilégié de la CFDT.

Objectifs

- S'approprier les indicateurs économiques et financiers communiqués au CE ou au CSE.
- Comprendre le passé récent de l'entreprise pour anticiper ses perspectives et pour prévenir les risques sur l'emploi.
- Mener une action syndicale à partir de ces éléments.

Lieux et dates

LORRAINE NORD, METZ 26-27-28 MARS 2018
+ 5-6 AVRIL 2018

LORRAINE SUD, NANCY 26-27-28 NOVEMBRE 2018
+ 6-7 DÉCEMBRE 2018

Tarifs

Prise en charge par le CE selon les tarifs et modalités du décret, soit 150 € jour/stagiaire. €

● LA GPEC (GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES)

Public

- Ensemble des militant-e-s susceptibles d'intervenir sur le dossier.

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Connaître les outils de mise en place d'un dispositif GPEC dans l'entreprise, le cadre réglementaire, la stratégie syndicale.
- Connaître les modalités de négociation et le contenu d'un accord GPEC pour la CFDT.
- Faire le lien branche/territoire.

Lieux et dates

À LA DEMANDE

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● P.S.E. / FUSION / RESTRUCTURATIONS COMMENT AGIR FACE AU RISQUE DE RESTRUCTURATION DE L'ENTREPRISE ?

Public

- Militant-e-s d'entreprises du secteur privé.
- Responsables de syndicats et de structures CFDT.

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Connaître et surveiller les évolutions de l'entreprise.
- Connaître les outils à disposition du chef d'entreprise pour modifier les effectifs.
- Construire des contrepropositions.
- Savoir peser sur un P.S.E.
- Définir une stratégie syndicale en lien avec l'organisation et avec les salarié-e-s.
- Utiliser les outils CFDT dont le kit SPP.

Au-delà de la formation, la CFDT propose, en lien avec le syndicat, d'accompagner la section d'entreprise confrontée à un risque de restructuration.

Lieux et dates

À LA DEMANDE

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● LES NOUVEAUX DROITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE - OUTIL DE SÉCURISATION DES PARCOURS

Public

- Militant-e-s et élu-e-s du secteur privé souhaitant s'impliquer dans l'élaboration et le suivi des politiques de formation continue.

MAJ Ordonnances

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation continue.
- Intégrer l'axe formation aux priorités syndicales.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieu et dates

NANCY 13-14-15 JUIN 2018

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT. ✕



PHOTO: D. TOUSSAINT

● ÉLU-E-S AU CHSCT OU À LA COMMISSION HSCT - NIVEAU 2

Public

- Élu-e-s et mandaté-e-s au CHSCT ou à la Commission HSCT ayant déjà réalisé la formation CHSCT niveau 1 lors d'un précédent mandat ou depuis plus de 4 ans.

MAJ
Ordon-
nances

DURÉE
3+2
jours

Objectifs

- Approfondir le rôle du CHSCT ou de la Commission HSCT dans la prévention et intégrer la question de la réparation de la pénibilité au travail.
- Connaître les outils et les obligations de l'employeur, du médecin du travail en matière de détection et de suivi individuel de la pénibilité.
- Savoir s'appuyer sur un réseau d'acteurs externes à l'entreprise.
- Préciser le rôle du secrétaire du CHSCT, intégrer celui-ci dans notre stratégie globale.

Formation de 5 jours en 2 sessions
Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation (formulaires sur le site cfdtgrandestformation.net/lorraine).
Pour les militants d'entreprise de - 300 salariés, poser 2 jours Congés de Formation Syndicale en plus des 3 jours CHSCT.
En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT Grand Est.

Lieu et dates

POMPEY 19-20-21 MARS 2018
+ 17-18 MAI 2018

Tarifs

Prise en charge par l'employeur selon les tarifs et modalités du décret annuel. €

● ARBRE DE FAITS, ARBRE DES CAUSES

Public

- Élu-e-s et mandaté-e-s au CHSCT ou de la Commission HSCT, DS.
- Collectifs de sections syndicales.

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Savoir maîtriser l'outil de lecture « arbre des causes ».
- Distinguer les faits et les causes, leurs logiques.
- Mettre en place l'enquête après l'accident ou AT-MP.
- Élaborer un plan d'action et de prévention, en lien avec le CHSCT ou la Commission HSCT et la section.

Lieux et dates

LORRAINE NORD, METZ 12-13-14 FÉVRIER 2018
LORRAINE SUD, NANCY 23-24-25 MAI 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● LE DOCUMENT UNIQUE

Public

- Élu-e-s et mandaté-e-s au CHSCT ou de la Commission HSCT.
- Collectifs de sections syndicales.

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur pour la réalisation du DU.
- Pouvoir intervenir sur sa construction, savoir travailler avec le CHSCT ou la Commission HSCT et en lien avec les salarié-e-s.
- S'appuyer sur ce document pour initier une politique de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

Lieux et dates

MEUSE 14-15-16 MAI 2018
MOSELLE 26-27-28 NOVEMBRE 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● NÉGOCIER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL EN ENTREPRISE

Public

- Tout-e militant-e de section intervenant sur ces questions et participant aux négociations d'entreprise.
- Responsables Conditions de Travail des syndicats..

DURÉE
2
jours

Objectifs

- Fournir des points de repères sur le périmètre de la QVT EP.
- Donner des outils et des méthodes pour enclencher et mener une négociation sur la QVT EP.
- Fournir des points de repères permettant de passer d'accords spécifiques à une démarche intégrée.

Lieu et dates

METZ 07-08 JUIN 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● PRÉVENIR LE RISQUE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Public

- Tout-e militant-e de section intervenant sur ces questions.
- Collectifs de sections syndicales.

DURÉE
3
jours

Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un-e salarié-e qui se considère comme harcelé-e? Que dit la loi?
- Comment passer de l'individuel au collectif?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des RPS?

Lieux et dates

LORRAINE NORD, METZ 18-19-20 JUIN 2018
LORRAINE SUD, NANCY 19-20-21 NOVEMBRE 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● PRÉVENIR LE RISQUE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC

DURÉE
3 jours

Public

- Tout·e militant·e de section intervenant sur ces questions.
- Responsables Conditions de Travail des syndicats.

Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un·e salarié·e qui se considère comme harcelé·e ? Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des RPS ?

Lieu et dates

METZ 9-10-11 AVRIL 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

DURÉE
3 jours

Public

- Élu·e·s et mandaté·e·s au CHSCT, DS.
- Collectifs de sections syndicales.
- Responsables Conditions de Travail des syndicats.

Objectifs

- Connaître ce que sont les RPS (stress, violence, harcèlement).
- Savoir repérer ce qui les signale et en rechercher les causes.
- Identifier les acteurs de l'entreprise concernés par la prise en charge des RPS, dont le médecin du travail et le CHSCT.
- Connaître le réseau d'appuis CFDT en la matière.
- S'initier aux règles de construction d'un accord de prévention des RPS.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieu et dates

NANCY 10-11-12 DÉCEMBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT. ✕

● AT-MP, INAPTITUDE DANS LE PUBLIC

DURÉE
2 jours

Public

- Militant·e·s du secteur public
- Référant·e de syndicat en charge du dossier.
- Militant·e·s accompagnant ou siégeant en commission de réforme.

Objectifs

- Connaître les définitions et caractéristiques des AT, des MP, de l'inaptitude.
- Connaître les procédures.
- Quel impact pour les agents ?
- Quels sont les acteurs CFDT sur lesquels s'appuyer ?

Lieu et dates

NANCY 05-06 AVRIL 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19. €

● LE MÉDECIN DU TRAVAIL ET ACTIONS DE PRÉVENTION

DURÉE
2 jours

Public

- Élu·e·s et mandaté·e·s, Secrétaires de section, DS, CHSCT, DP, CE.

Objectifs

- Connaître les statuts, rôles et missions du médecin du travail, sa place dans le service de santé au travail.
- Quels liens à trouver avec notre projet d'action en faveur des conditions de travail ?

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieu et dates

NANCY 28-29 JUIN 2018

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT. ✕

La thématique des travailleur·euse·s handicapé·e·s est traitée en 2 temps, il est fortement recommandé de SUIVRE L'ENSEMBLE DU CYCLE constitué des 2 sessions :

● INTÉGRATION OU MAINTIEN EN EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (TH) - QUEL TH DANS L'ENTREPRISE ?

DURÉE
2 jours

Public

- Tout·e militant·e du secteur privé.

Objectifs

- Connaître les dispositifs d'aide à l'intégration ou au maintien en emploi des travailleur·euse·s handicapé·e·s du secteur privé.
- Savoir comment identifier les différents types de travailleur·euse·s handicapé·e·s présent·e·s dans l'entreprise et celles·ceux susceptibles de l'intégrer avec une politique volontariste.

Cette formation bénéficie du soutien financier de agefiph

Lieu et dates

NANCY 25-26 JUIN 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est et l'AGEFIPH, selon les modalités page 19). ✕

● ÉLABORER UN PROJET POUR FAVORISER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS L'ENTREPRISE

DURÉE
3 jours

Public

- Tout·e militant·e du secteur privé.

Objectifs

- Savoir ce qui différencie un accord handicap d'une convention sur le même thème.
- Connaître les aides allouées par l'Agefiph dans le cadre d'une convention d'entreprise.
- Connaître les modalités de constitution d'un accord d'entreprise sur la question du handicap.
- Savoir adapter et suivre l'application d'un accord national handicap à la réalité de l'entreprise.

Cette formation bénéficie du soutien financier de agefiph

Lieu et dates

NANCY 01-02-03 OCTOBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est et l'AGEFIPH, selon les modalités page 19). ✕



CALENDRIER DES FORMATIONS 2018

Légende

- Connaître la CFDT
- Travail : santé et conditions de travail
- Communiquer
- 1^{res} formations pour exercer son mandat
- Travail : sécuriser les parcours professionnels
- Formations juridiques
- Approfondir l'exercice du mandat
- Se développer et se structurer
- Dimanches et jours fériés
- Vacances scolaires de la zone B (Nancy-Metz)
- Département où a lieu la formation

Janvier 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M		
54																																	
55																																	
57																																	
88																																	

Février 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M					
54																																	
57																																	

Mars 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
54														Nouveaux médias numériques : quelle utilisation syndicale ?					CHSCT Niveau 2 Module 1											Le Conseiller Prud'hommes CFDT en BCO	
55																										Accueil et bienvenue à la CFDT					
57												CHSCT Niveau 1 Module 2												Le Conseiller Prud'hommes CFDT en BCO			Formation éco. élu-e CE ou CSE Module 1			Vendredi Saint	
88														Rôle du DP ou CSE - de 50 salarié-e-s																	

Avril 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
54					AT-MP et inaptitude dans le secteur PUBLIC							Proposer l'adhésion							Code W et action syndicale												
57					Formation économ. élu-e CE ou CSE Module 2					Prévenir le harcèlement secteur PUBLIC										Raisonnement juridique et rédaction décisions...											
88																Expression écrite															

Mai 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
54																																Adhérent-e CFDT bientôt en retraite
55																																
57																																

Juin 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
54													L'élu-e CFDT au CHSCT Niveau 1 Module 1																		
57																															
88																															

Juillet 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
LOR																															

Août 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
LOR																															

Septembre 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
54																														
55																														
57																														
88																														

Octobre 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M			
54	Élaborer un projet pour favoriser l'emploi des TH <small>avec le soutien financier de agefiph</small>							Nouveaux médias numériques : quelle utilisation syndicale ?																										
57															Le cadre de négociation dans le privé suite à la Loi travail																			
88											Accueil et bienvenue à la CFDT																							

Novembre 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V				
54								Accueil et bienvenue à la CFDT				Expression orale								Prévenir le harcèlement dans le secteur PRIVÉ							Formation économique de l'élu-e CE ou CSE Module 1							
55	Toussaint						L'élu-e CFDT au CHSCT Niveau 1 Module 1					Armistice 1918																						
57																	Rôle du DS ou Secrétaire de section															Le document unique		
88														L'élu-e CFDT au CHSCT Niveau 2 Module 2																		L'élu-e au CE ou CSE de + de 50 salarié-e-s		

Décembre 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
54			Actualités jurisprudences			Formation éco. de l'élu-e CE ou CSE Module 2				Les risques psychosociaux																						
55				Actualités jurisprudences									L'élu-e CFDT au CHSCT Niveau 1 Module 2																			
57				Actualités jurisprudences						Accueil et bienvenue à la CFDT															Noël							
88			Actualités jurisprudences																								St-Étienne					

● PANORAMA DES SUJETS TRAITÉS PAR LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

DURÉE
2
jours

Public

- Conseiller-ère-s Prud'hommes.
- Conseiller-ère-s du salarié, défenseurs.
- Responsables juridique du syndicat.


Objectifs

- Découvrir l'étendue des sujets traités par les Conseils de Prudhommes.
- Appréhender le début de mandat.

Lieu et dates

NANCY 22-23 FÉVRIER 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19). 

● CONSEILLER-ÈRE PRUD'HOMMES CFDT EN BUREAU DE CONCILIATION ET D'ORIENTATION

DURÉE
3
jours

Public

- Conseiller-ère-s Prud'hommes (ancien-ne-s et nouveaux-elles).
- Conseiller-ère-s du salarié, défenseurs.
- Responsables juridique du syndicat.


Objectifs

- Suite à la réforme du BCO (Bureau Conciliation et Orientation).
- Maîtriser les étapes du BCO pour faciliter la conciliation et mettre en état les affaires avant le Bureau de jugement.

Lieux et dates

METZ 21-22-23 MARS 2018
NANCY 28-29-30 MARS 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19). 

● LE RAISONNEMENT JURIDIQUE ET LA RÉDACTION DE DÉCISIONS, ORDONNANCES ET JUGEMENTS

DURÉE
3
jours

Public

- Conseiller-ère-s Prud'hommes (anciens et nouveaux).
- Conseiller-ère-s du salarié, défenseurs.
- Responsables juridique du syndicat.


Objectifs

- Mise en œuvre de la méthode en 5 points pour facilement rédiger une décision pour tous les dossiers : 1. les faits, 2. les domaines juridiques, 3. les questions juridiques, 4. les données juridiques, 5. les réponses motivées.

Lieux et dates

METZ 11-12-13 AVRIL 2018
NANCY 18-19-20 AVRIL 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19). 

● LES RÉFÉRÉS

Public

- Conseiller-ère-s Prud'hommes (ancien-ne-s et nouveaux-elles).
- Conseiller-ère-s du salarié, défenseurs.
- Responsables juridique du syndicat.

DURÉE
3
jours


Objectifs

- Appréhender l'urgence dans tous les cas et savoir :
 - * ordonner toutes les mesures qui ne se heurtent à aucune contestation sérieuse ;
 - * prescrire des remises conservatoires ou des remises en l'état dans le cas de dommage imminent ou pour faire cesser un trouble manifestement illicite ;
 - * accorder une provision au créancier dans le cas où son droit n'est pas sérieusement contestable.

Lieu et dates

VERDUN 14-15-16 MAI 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19). 

● ACTUALITÉ DU DÉFENSEUR CFDT DEVANT LES PRUD'HOMMES ET EN COUR D'APPEL

Public

- Conseiller-ère-s du salarié **exclusivement**.

DURÉE
3
jours


Objectifs

- Savoir déposer une requête introductive, une déclaration en Appel.
- Maîtriser les règles CNAS.
- Maîtriser la procédure de représentation en Cour d'Appel.
- Maîtriser la procédure écrite en Cour d'Appel dite « Procédure Magendie »
- Éviter les pièges de la procédure écrite.

Lieu et dates

GÉRARDMER 19-20-21 JUIN 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19). 

● ACTUALITÉS JURISPRUDENCES

Public

- Conseiller-ère-s Prud'hommes.
- Conseiller-ère-s du salarié, défenseurs.
- Responsables juridique du syndicat.

DURÉE
1
jour


Objectifs

- Faire le point, en fin d'année et dans chaque UTI, sur l'évolution de la jurisprudence.

Lieux et dates

MEURTHE & MOSELLE 03 DÉCEMBRE 2018
MEUSE 05 DÉCEMBRE 2018
MOSELLE 06 DÉCEMBRE 2018
VOSGES 04 DÉCEMBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19). 

● CONSEILLER-ÈRE DU SALARIÉ

Public

- Les conseiller-ère-s du salarié de Lorraine.

Objectifs

- Renforcer la connaissance juridique nécessaire à l'exercice du mandat.
- Pouvoir avancer dans un fonctionnement en réseau.

DURÉE
2
jours

Formation réalisée
en partenariat
avec l'IRT.

- Savoir rédiger le compte-rendu de l'entretien.

Lieu et dates

NANCY

25-26 JUIN 2018

Tarifs

Formation gratuite.
L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.



◆ SE DÉVELOPPER ET SE STRUCTURER

◆ Les formations « Agir pour... » sont des formations/actions.

Cela signifie qu'un collectif choisit de s'interroger sur son propre fonctionnement pour avancer sur un sujet donné. **Ce n'est donc jamais une personne seule qui s'inscrit mais un groupe.** Quel que soit le thème, le déroulé comprendra toujours un premier temps de diagnostic, l'élaboration de priorités d'actions, des retours sur le terrain pour des mises en pratique et des moments d'évaluation, en lien avec le syndicat d'appartenance.

● PROPOSER L'ADHÉSION

Public

- Adhérent-e-s et militant-e-s CFDT soucieux du développement de leur section ou syndicat.

Objectifs

- Identifier ce que recouvre une politique de développement et connaître les principes du syndicalisme d'adhérent-e-s.
- Savoir aller à la rencontre des salarié-e-s et des agents et développer un syndicalisme de proximité.

Lieu et dates

NANCY

12-13 AVRIL 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19).



DURÉE
2
jours

● AGIR POUR... LE DÉVELOPPEMENT

Public

- Collectifs de sections voulant mettre en place ou améliorer leur politique de développement.

Objectifs

- Savoir organiser des pratiques collectives porteuses de développement en lien avec l'action revendicative.
- Savoir aller à la rencontre des salariés et développer un syndicalisme de proximité.
- Organiser la proposition d'adhésion et la fidélisation.
- Sur la base des micro-modules, en fonction de l'avancée des travaux du groupe et en accord avec le syndicat, des sessions supplémentaires peuvent être organisées.

Lieux et dates

À LA DEMANDE

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19).



DURÉE
2x2
jours

● ADHÉRENT-E CFDT BIENTÔT EN RETRAITE

Public

- Futur-e-s retraité-e-s, nouveaux-elles retraité-e-s.

Objectifs

- Donner une information sur le droit à la retraite, et sur tout ce qui peut changer au moment du passage en retraite, pour la protection sociale, la complémentaire santé...
- Faire un tour d'horizon des problématiques des retraité-e-s, qu'elles soient spécifiques ou communes aux salarié-e-s: pouvoir d'achat, organisation des soins, habitat, loisirs...
- Préciser les revendications des retraités CFDT en la matière et les modalités d'une poursuite de l'investissement syndical ou simplement de l'adhésion à la CFDT.

Lieu et dates

NANCY

28-29 MAI 2018

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en charge par la CFDT Grand Est, selon les modalités page 19).



Cette formation est co-animée par l'UCR et la CFDT Grand Est.

● AGIR POUR... STRUCTURER LE SYNDICAT

Public

- Un exécutif de syndicat.

Recrutement

- Convention entre le syndicat, sa fédération et la CFDT Grand Est.

Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du syndicat.
- Repérer la place du syndicat dans le fonctionnement de la CFDT.
- Identifier les responsabilités au sein de l'exécutif à partir du diagnostic partagé.
- Bâtir un plan de travail en cohérence avec nos priorités, nos moyens et nos valeurs.
- Y intégrer la question du développement et du renouvellement générationnel.
- Évaluer la formation.

Lieux et dates

À LA DEMANDE

Tarifs

À contractualiser entre le syndicat, l'URI et la fédération.

Une co-animation
fédération / CFDT
Grand Est sera
privilegiée.

● AGIR POUR... STRUCTURER LA SECTION

DURÉE
2 x 2
jours

Public

- Collectifs de sections voulant améliorer le fonctionnement du collectif et consolider la section.

Recrutement

- Pour être mise en œuvre, la formation agir dans la section syndicale implique l'accord de la section et de son représentant, ainsi que l'accord et l'engagement du syndicat.

Objectifs

- Repérer la section dans le fonctionnement CFDT et le lien section/syndicat.
- Établir le diagnostic du fonctionnement de la section.
- Élaborer collectivement des revendications et des priorités.
- Établir et réaliser un plan de travail.
- Évaluer la formation.

Lieux et dates

À LA DEMANDE

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.



● TRÉSO'SYNDICAT

DURÉE
3
jours

Public

- Trésorier-ère-s et futur-e-s trésorier-ère-s de structures.
- Secrétaires amené-e-s à utiliser le logiciel Trésor'syndicat. (Binôme recommandé).

Objectifs

- Donner au-à la trésorier-ère / secrétaire la possibilité de répondre aux obligations de publication des comptes et de transparence financière à travers le logiciel Trésor'syndicat.

Lieu et dates

NANCY 21-22-23 MARS 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.

● GASEL - NIVEAU 2

DURÉE
3
jours

Public

- Trésorier-ère-s et futur-e-s trésorier-ère-s de structures.
- Secrétaires et autres personnes sachant déjà utiliser Gasel.

Objectifs

- Utiliser les fonctions avancées du logiciel.
- Savoir réaliser des requêtes et des extractions complexes.

Lieu et dates

Une lettre d'information sera diffusée par mail dès que les dates seront fixées.

NANCY À DÉFINIR

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.

● EXPRESSION ORALE

Public

- Représentant-e-s du personnel et militant-e-s (public ou privé) qui veulent améliorer leur communication orale.

Objectifs

- Savoir écouter.
- Maîtriser son expression orale.
- Savoir argumenter, convaincre, reformuler.

Lieu et dates

NANCY 12-13-14 NOVEMBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite.
L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.



Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● NOUVEAUX MÉDIAS NUMÉRIQUES : QUELLE UTILISATION SYNDICALE ?

Public

- Tout-e militant-e devant développer une communication CFDT.

Objectifs

- Savoir utiliser les réseaux sociaux et la communication numérique dans une optique syndicale et en articulation avec nos supports habituels.
- Concevoir une ligne éditoriale.
- Connaître la réglementation en vigueur.

Lieu et dates

NANCY 14-15-16 MARS 2018

NANCY 8-9-10 OCTOBRE 2018

Tarifs

Formation gratuite.
L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.



Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● EXPRESSION ÉCRITE

Public

- Représentant-e-s du personnel et militant-e-s (du public ou du privé) qui veulent améliorer leur communication écrite.

Objectifs

- Savoir argumenter, convaincre à l'écrit,
- Techniques de l'écrit.
- Les différents supports écrits : tract, prise de note, procès-verbal, compte-rendu, journal...

Lieu et dates

ÉPINAL 16-17-18 AVRIL 2018

Tarifs

Formation gratuite.
L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.



Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● INFORMATIQUE

Public

- Militant-e-s CFDT voulant approfondir leurs connaissances informatiques pour une utilisation syndicale.

Objectifs

- Savoir utiliser un traitement de texte (Word...) pour des tracts, affiches, courriers.
- Savoir construire un tableau dans un tableur (Excel...) pour un suivi d'activité.
- Savoir faire une présentation avec un logiciel de PréAO (PowerPoint...).

Lieu et dates

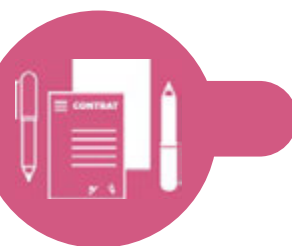
NANCY 24-25-26 JANVIER 2018

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en charge par la CFDT Grand Est selon les modalités expliquées page 19.



ET TOUT CE QUI N'EST PAS DANS CE PLAN DE FORMATION... PEUT ÊTRE FAIT HORS PLAN !



- L'équipe Formation essaiera de répondre à toute demande de syndicats, d'Unions départementales, pour les équipes du secteur privé et des trois fonctions publiques.
- Certaines formations comme « Bienvenue à la CFDT » peuvent être co-préparées par le secteur formation et le syndicat demandeur. Certains modules peuvent s'intégrer dans une

- autre formation. C'est notamment le cas des modules « développement » ou « histoire et identité ». Enfin, des formations comme « agir dans le syndicat » gagnent à être préparées et animées conjointement par la CFDT Grand Est et la fédération.
- Dans tous ces cas, on contractualise. C'est-à-dire on discute, on échange et on décide du fond et

- de la forme : quelle est la demande précise et dans quel cadre s'inscrit-elle ? Quelle organisation ? Quelles participations ? Quels modes de financements conjoints possibles ?
- Bref, **on fait vivre au quotidien une certaine idée de ce qu'est la CFDT.** Retrouvez les coordonnées de vos interlocuteurs pour la formation syndicale page 24.



FRAIS DE REPAS

Les repas sont pris en charge.

Une participation de 3 € est demandée à chaque stagiaire.

(Règlement à effectuer en début de formation auprès de l'animateur - ou déductible des frais de déplacement).



HÉBERGEMENT

La recherche d'un hébergement incombe au stagiaire.

Prise en charge aux conditions suivantes :

- **éloignement de +100 kilomètres ALLER** ;
- remboursement **65 € maximum** par nuitée avec petit déjeuner ;
- repas du soir : remboursement **12 €**.

(Justificatifs originaux impératifs)



PERTE DE SALAIRE

Depuis les ordonnances du 22 septembre 2017, **le salarié qui part en formation syndicale ne subit plus de perte de salaire.**

Le Code du travail spécifie dans l'article L.2145-6 : « *Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération* ».

Voir le **modèle de lettre de demande de CFESS**, page **22**.



FRAIS DE DÉPLACEMENT

DU DOMICILE AU LIEU DE FORMATION

Remboursement des frais kilométriques dont le tarif est déterminé par le Bureau régional.

Le covoiturage est fortement encouragé.

Tarifs de remboursement année **2018** :

- **1** personne **0,25 € / km**
- **2** personnes **0,30 € / km**
- **3** personnes **0,35 € / km**
- **4** personnes **0,40 € / km**

Attention ! Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à amener un RIB quand vous venez en formation. Cela nous permettra de vous rembourser plus rapidement vos frais.



FRAIS PÉDAGOGIQUES

Une participation financière de 30 € / jour / sessionnaire est demandée au syndicat pour les formations où il inscrit un-e adhérent-e.

Cette participation ne s'applique pas pour :

- les formations avec une convention (employeur ou Comité d'Entreprise),
- les formations Défi Handicap bénéficiant du soutien financier de l'Agefiph,
- les formations pour des mandats interpros, dont les C.P.H,
- les formations organisées en partenariat avec l'IRT.

De plus, le Bureau régional CFDT a décidé de maintenir « gratuites » en 2018 :

- les formations « *Accueil et bienvenue* »,
- les formations « *Renouvellement générationnel* »,
- les formations « *Développement* ».



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
UNION RÉGIONALE Cfdt GRAND EST

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018

à remplir **lisiblement** (en majuscules), **impérativement** et **en totalité**,
et à renvoyer à votre syndicat professionnel

(ex. : Services 54-55, Santé-Sociaux 55, Métallurgie 57, Interco 88...)

Veuillez cocher la case qui vous concerne: **SECTEUR PRIVÉ** **SECTEUR PUBLIC**

LA FORMATION

NOM DE LA FORMATION:

Qui se déroulera du au 2018 à

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Homme Femme NOM: Prénom:

Adresse personnelle :

Code postal: VILLE:

Tél. personnel : / / / / Tél. professionnel : / / / /

Tél. portable : / / / / (Ces n° ne seront communiqués QUE pour co-voiturage)

Adresse e-mail : @

Date de naissance : / /

VOTRE EMPLOYEUR (à renseigner obligatoirement)

NOM / RAISON SOCIALE:

Adresse de l'entreprise :

Code postal: VILLE:

Tél. personnel : / / / / Effectif: - de 50 salarié-e-s - de 300 salarié-e-s + de 300 salarié-e-s

VOTRE SYNDICAT PROFESSIONNEL

NOM : N° SCPVC :

(ex. : Métaux, Santé-Sociaux...)

(voir votre carte adhérent)

VOS MANDATS SYNDICAUX*

CE ou CSE + de 50 sal. DP ou CSE - de 50 sal. DS RSS Secrétaire Trésorier Titulaire Délégation Unique

CHSCT. Si oui, avez-vous bénéficié d'une formation CHSCT depuis 4 ans: OUI NON

Si fonction publique hospitalière, êtes-vous titulaire: OUI NON

Autres (à préciser):

À, le 201.....

Signature du demandeur:

Cachet du syndicat (obligatoire)

* Cochez la ou les cases correspondantes.



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
UNION RÉGIONALE CFDT GRAND EST

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018
FORMATIONS JURIDIQUES

à remplir **lisiblement** (en majuscules), **impérativement** et **en totalité**,

à renvoyer au secteur formation (adresse ci-dessous)

Veuillez cocher la case qui vous concerne: **SECTEUR PRIVÉ** **SECTEUR PUBLIC**

LA FORMATION

NOM DE LA FORMATION:

Qui se déroulera du au 2018 à

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Homme Femme NOM: Prénom:

Adresse personnelle :

Code postal: VILLE:

Tél. personnel : / / / / Tél. professionnel : / / / /

Tél. portable : / / / / (Ces n° ne seront communiqués QUE pour co-voiturage)

Adresse e-mail :@.....

Date de naissance : / /

VOTRE EMPLOYEUR (à renseigner obligatoirement)

NOM / RAISON SOCIALE:

Adresse de l'entreprise :

Code postal: VILLE:

Tél. personnel : / / / / Effectif* : - de 50 salarié-e-s -de 300 salarié-e-s + de 300 salarié-e-s

VOS MANDATS SYNDICAUX*

Conseiller Prud'hommes Conseil de: Section:

Défenseur Conseiller du salarié

Autres responsabilités syndicales:

CE ou CSE + de 50 sal. DP ou CSE - de 50 sal. DS RSS Secrétaire Trésorier Titulaire D.U. CHSCT

Autres (à préciser):

À renvoyer, dûment complété et signé, à:
CFDT GRAND EST
SECTEUR FORMATION LORRAINE
5 BIS, PLACE SAINT-RÉMY
54300 LUNÉVILLE
ou par mail: formation@lorraine.cfdt.fr

À, le 201.....

Signature du demandeur:

* Cochez la ou les cases correspondantes.

Modèle de lettre de demande de CFESS

(intégrant la nouvelle disposition de l'Ordonnance 2017-1386 du 22/09/2017)

**à envoyer à votre employeur au moins
30 jours avant le début de la formation.**

Nom Prénom

Adresse

CP VILLE

Nom du destinataire

Entreprise

Adresse

CP VILLE

À [lieu], le [date]

Objet: demande de congé formation

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du... au... (et du... au... si formation en 2 ou 3 sessions) 20..., pour suivre une action de formation, d'une durée de... jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail.

Conformément à l'article L. 2145-6, suite à l'Ordonnance 2017-1386 du 22 septembre 2017, mon salaire sera maintenu durant ce congé.

Ce stage est organisé par le secteur formation de la CFDT Grand Est. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.3142-2 par délégation de l'ICEFS-CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.


Signature

Comité Social et Économique : quand y passer ?

Selon la date d'échéance de vos mandats, 4 cas se présentent :

Cas n°1 : vous avez conclu un protocole électoral (CE, DP, CHSCT, DUP) avant le 23 septembre 2017

Les élections se déroulent comme prévu et les instances séparées (CE, DP, CHSCT, ou DUP) sont mises en place comme auparavant.

 Dans un second temps, les élections du CSE peuvent être avancées par accord ou par décision de l'employeur après consultation du CE.

Mise en place du CSE
Le CSE est installé à l'échéance de ces nouveaux mandats par de nouvelles élections **au plus tard le 1^{er} janvier 2020.**

NB : si les nouveaux mandats cessent après le 31 décembre 2019, l'entreprise doit anticiper et organiser des élections.


Les nouvelles possibilités de négociation pour le futur CSE s'appliquent pour le CE (périodicité des consultations, contenu de la BDES).


Cas n°2 : vos mandats (CE, DP, CHSCT, DUP) arrivent à échéance entre le 23 septembre et le 31 décembre 2017

1^{re} prorogation automatique
Les mandats sont prorogés automatiquement jusqu'au 31 décembre 2017.

Cas 2.1
2^e prorogation si l'employeur le souhaite.

En cas d'accord collectif ou de décision de l'employeur après consultation du CE, les mandats peuvent aussi être prorogés d'un an.

La mise en place du CSE intervient au plus tard... en janvier 2019.


Les nouvelles possibilités de négociation pour le futur CSE s'appliquent aux nouvelles instances (périodicité des consultations, contenu de la BDES, etc.).

Cas 2.2
Si l'employeur ne veut pas proroger à nouveau les mandats...

La mise en place du CSE intervient... en janvier 2018.


Cas n°3 : vos mandats (CE, DP, CHSCT, DUP) arrivent à échéance entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018

Cas 3.1
Les mandats peuvent être prorogés d'un an maximum par accord collectif ou par décision de l'employeur après consultation du CE.

La mise en place du CSE intervient donc... au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Cas 3.2
Les mandats peuvent être réduits d'un an au maximum par accord collectif ou par décision de l'employeur après consultation du CE, mais sans remonter avant le 1^{er} janvier 2018.

La mise en place du CSE peut donc intervenir... dès janvier 2018.


Les nouvelles possibilités de négociation pour le futur CSE s'appliquent aux nouvelles instances (périodicité des consultations, contenu de la BDES, etc.).

Cas n°4 : vos mandats (CE, DP, CHSCT, DUP) arrivent à échéance après le 31 décembre 2018

 Les mandats ne peuvent pas être prorogés !

La mise en place du CSE intervient... à l'échéance des mandats, et au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

NB : si les mandats cessent après le 31 décembre 2019, l'entreprise doit anticiper et organiser des élections.

En cas de doutes sur votre situation, n'hésitez pas à nous consulter : ☎ 03 83 73 56 01



GRAND EST
FORMATION

CFDT GRAND EST
Secteur Formation - Lorraine

5 bis, place Saint-Rémy
54300 LUNÉVILLE

Tél.: **03 83 73 56 01** ou **06 5117 18 11**

Fax: **03 59 62 02 34**

E-mail : **formation@lorraine.cfdt.fr**

<http://cfdtgrandestformation.net/lorraine>



Secrétariat

Murielle GUILLEMINAULT

CFDT GRAND EST FORMATION - 5BIS, PLACE SAINT-RÉMY - 54300 LUNÉVILLE

☎ **03 83 73 56 01** - ☎ **06 51 17 18 11**

formation@lorraine.cfdt.fr



Délégué régional formation

Gérard GUILLEMINAULT

CFDT GRAND EST FORMATION - 5BIS, PLACE SAINT-RÉMY - 54300 LUNÉVILLE

☎ **03 83 73 56 01**

gguilleminault@cfdt54.fr



Délégué régional Juridique et référent formation Moselle

Stéphane SIMON

CFDT - 2, RUE DU GÉNÉRAL DE LARDEMELLE - BP 80527 - 57009 METZ CEDEX 01

☎ **03 87 16 97 70** - Fax **03 87 16 28 45**

s.r.simon@wanadoo.fr



Référent formation Meurthe-et-Moselle

Abderrahim BELGHITI

CFDT - 15, BOULEVARD CHARLES V - 54000 NANCY

☎ **03 83 39 45 00**

lorraine.abelghiti@sgen.cfdt.fr



Référente formation Meuse

Jacqueline LANDAIS

CFDT - 11 PLACE DE LA COURONNE - BP 80042 - 55001 BAR LE DUC CEDEX

☎ **03 29 45 07 87**

landais.jacqueline@free.fr



Référent formation Vosges

Alban FEBVAY

CFDT - 4, RUE ARISTIDE BRIAND - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX

☎ **03 29 82 04 32**

alban.febvay@gmail.com

